

Port-Bail en Cotentin

Passionnément

Plein feu sur... page 14

Le Tour de France pages 16-17

Bon à savoir page 24



Terre et Mer d'avenir

P & P

PEINTURES ET PATINES

Frédéric Roulland

Décorez Autrement !



Peinture - Décoration - Conseil
Revêtements de sols - Ravalement
Vitrerie - Plafond tendu "ALYOS"

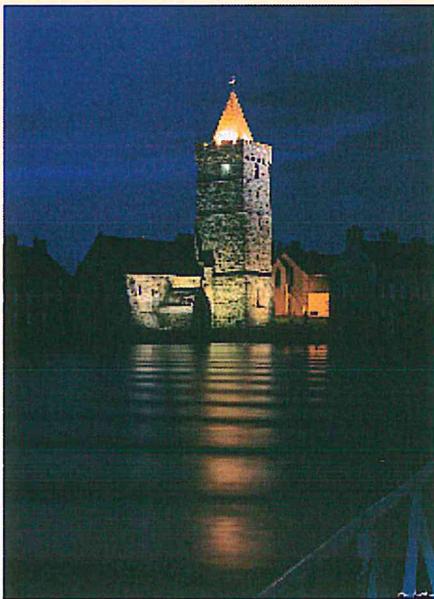
02 33 52 34 09 - 06 81 83 24 20



Lundi - Samedi : 9h à 12h et de 14h à 19h
PORT-BAIL - 02 33 87 63 00



Bricoler Aménager
Décorer Jardiner

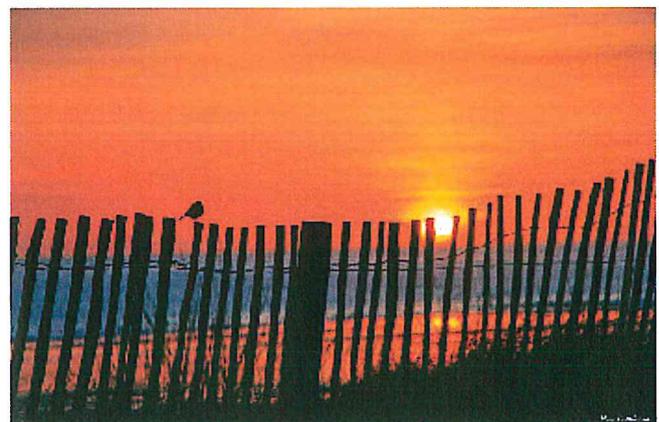


Port-Bail

Passionnément

Directeur de la publication : Guy Cholot
 Maire adjoint à la communication : Serge Laidet
 Conception, création et commercialisation : Editions Norsud
 2, rue René Cassin - 80136 Rivery - Tél. : 03 22 89 02 02
 Rédaction : Guy Cholot, Serge Laidet, Yan Mouchel et Philippe Milcent
 Les membres de la commission communication
 Crédit photos : Mairie de Port-Bail, Office de Tourisme de la Côte
 des Isles, La Presse de la Manche, Mrs Cottebrune, Quentin, Laidet,
 Communauté de Communes, Yan Mouchel
 Impression : Editions Norsud - 2^{ème} trimestre 2016

■ Editorial.....	3
■ En bref	
Le budget de la commune	4
■ Actualités	
Le SyMEL c'est quoi ?	5
Etude de faisabilité nouveau gymnase et salle de motricité	6
Vente de la Ferme des Mielles	7
Lotissement des Hérons, enfin une solution.....	7
■ Travaux	
Le Grand Départ ... accélère les travaux de la plage.....	8
Un printemps créatif pour les jardiniers de la commune.....	8
Port ... le sable résiste	9
■ Associations	
Anciens Combattants, CATM, TOE de Port-Bail	11
Amicale Port-Bail Grouville.....	11
■ Plein feu sur...	
Un réfugié Afghan à Port-Bail, une nouvelle naissance.....	14
■ Nos seniors	
La Voilerie, un an de gestion municipale.....	15
Bernard Ruault, une figure Portbailaise	15
■ Le Tour de France.....	16-17
■ Tourisme.....	18
■ Cet été à Portbail.....	19
■ Retour en images.....	20
■ Les marées.....	21
■ Infos pratiques.....	23
■ Bon à savoir.....	24



LEBRANCHU Philippe

Plomberie - Chauffage
Sanitaire - Electricité



Energies renouvelables
Raccordements tout à l'égout



02 33 10 07 78

Port. 06 15 99 88 08



3 bis, Hameau St Siméon - 50580 PORT-BAIL
E-mail : sarl.lebranchuphilippe@wanadoo.fr

PÊCHEUR A PORTBAIL

VENTE AU DÉTAIL

COQUILLAGES & CRUSTACÉS



Claude & Gaëlle
BERTOT



2, La Hieullerie - Route de Barneville
50580 PORT-BAIL - 02 33 04 24 50



Carteret Automobiles

ZA du Pré Bécouffret

50270 BARNEVILLE-CARTERET

Tél. : 02 33 04 95 22 - Fax : 02 33 04 83 13



E-mail : carteret-automobiles@wanadoo.fr

www.carteret-automobiles.com



PORT-BAIL PLAISANCE

Vêtement - Déco - Accastillage - Pêche

6, Place Edmond Laquaine - 50580 PORTBAIL

Tél. 02 33 52 08 97

Fax. 02 33 52 09 17 - E.mail : portbailplaisance@wanadoo.fr

SARLEC

BP 102

50250 LA HAYE DU PUITTS

Tél. : 02.33.76.67.00

Fax : 02.33.76.67.01

Email : contact@sarlec.fr

Réseaux électriques HTA & BT
Poste de Transformation
Réseaux souples,
Eclairage Public,
Signalisation, Illuminations



Communes nouvelles : Trois petits tours et puis s'en vont !

Il est ici comme ailleurs, les gens ont horreur du changement. Certes, autour de nous comme à La Haye par exemple, les communes, moyennes et petites, se sont associées autour d'une plus grosse, et d'après les élus et les habitants, c'est plutôt satisfaisant. Mais, la commune quelle qu'elle soit est souveraine et sa volonté doit être respectée. Pourtant, depuis juin 2015, ce ne sont pas les réunions qui ont manqué entre nous et les choses ont très bien avancé de sorte que l'on pouvait espérer une suite favorable dans un esprit constructif et respectueux. Nous avons constaté un certain courage, une vraie volonté de balayer les obstacles. Mais, deux conseils municipaux ont choisi : Le Mesnil et Canville la Roque ont dit NON. Nous attendons Fierville Les Mines mais dès à présent, il ne semble plus possible, au moins dans les mois qui viennent, que cette association se concrétise. Le rapport pays du bocage et du littoral est déséquilibré.

Pour Port-Bail, nous étions favorables à cette union pour répondre aux enjeux nationaux qui nous arrivent comme la Grande Région, Le Grand Cotentin, la redistribution aux communes de nouvelles compétences donc de

nouvelles charges, d'imaginer des projets communs sur ce nouveau territoire....

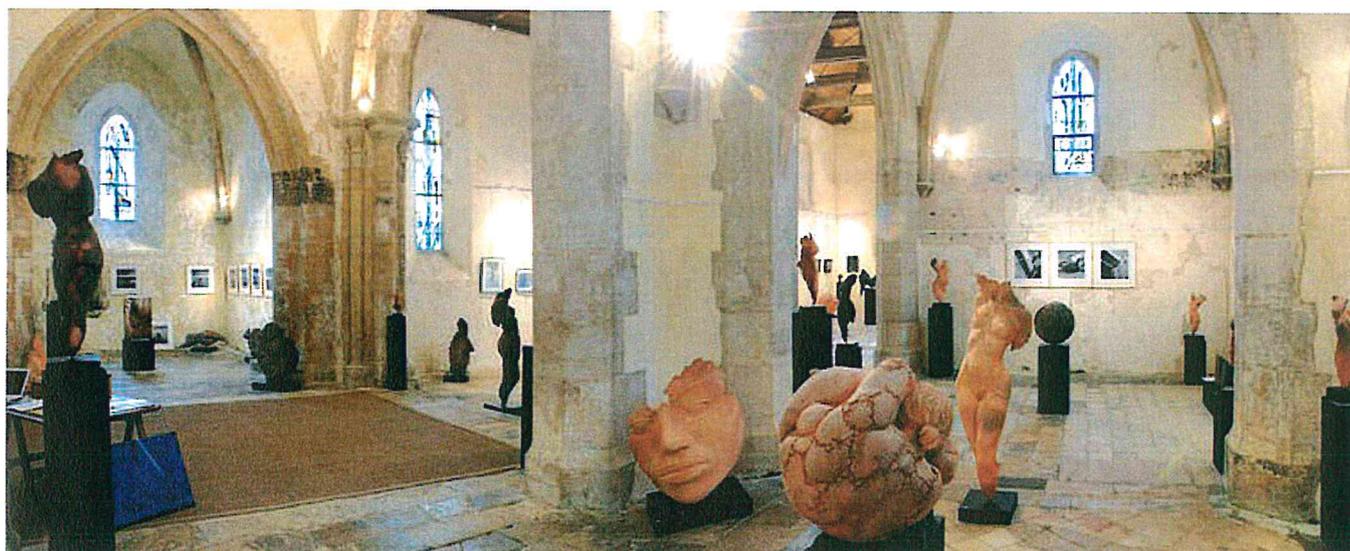
Car aujourd'hui, nous pouvons encore choisir nos partenaires. Demain, cela risque d'être différent si l'on entend certaines informations sur «l'avenir des collectivités territoriales notamment la réduction du nombre de communes» et le souci permanent de faire des économies. La loi a permis de réduire les communautés de communes et il va de pair que, quel que soit le gouvernement, un plan autoritaire de réduction des communes sera mis en place et là, nous ne pourrons plus choisir nos partenaires. Mais c'est ainsi, au moins nos rencontres nous aurons permis de mieux nous connaître et de nous apprécier, de mieux appréhender nos richesses et nos patrimoines respectifs, d'évoquer des projets que nous aurions pu mettre en commun pour l'avenir de notre territoire et de notre jeunesse tout en maintenant les services de proximité identiques sur le territoire proposé.

Tous savent que l'union de nos communes est la solution la moins mauvaise pour les années qui viennent car chaque ancienne commune garde son histoire, son territoire, ses fêtes, son patri-



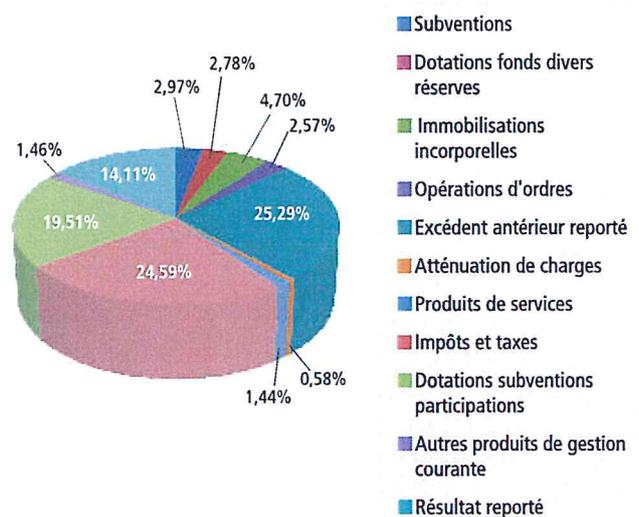
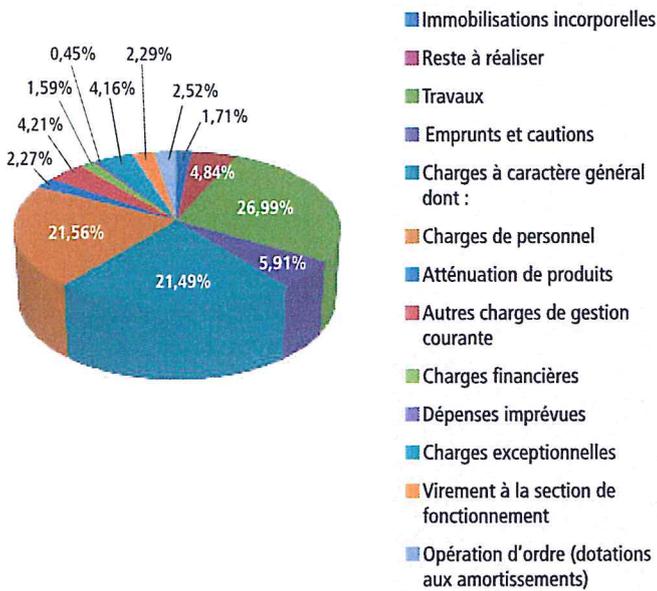
moine, ses élus. Mais disons-le franchement, plusieurs d'entre nous sommes, il faut le reconnaître, déçus. Néanmoins, Port-Bail, Saint Lô d'Ourville, Denneville et peut-être Fierville ont la volonté de poursuivre les discussions pour aboutir à un accord. Ce ne sera sans doute pas cette année mais notre volonté est d'aboutir. Nous en avons la volonté et le courage car nous sommes sûrs que c'est le chemin à prendre pour l'avenir de notre territoire et de notre jeunesse. Être élu c'est aussi cela.

Guy CHOLOT



Le Budget de la commune

Comme depuis une bonne vingtaine d'années, les élus de Port-Bail ont choisi de ne pas alourdir les impositions communales, c'est-à-dire les taux des taxes comme l'habitation, les propriétés bâties ou non. Cela bien sûr n'empêche pas ces impôts d'augmenter quand les autres bénéficiaires de ces taxes comme la Communauté de Communes (qui elle aussi a choisi de ne pas augmenter ses taux cette année) le département et la région décident de modifier leurs taux à la hausse. Malgré la baisse des dotations de l'Etat, la commune réussit à équilibrer ses comptes en réduisant ses charges et continue à investir dans des opérations nécessaires à l'entretien du patrimoine, au confort de ses habitants et à leur sécurité. Les élus étudient toutes les possibilités de subventions car chaque euro de subvention est un euro en moins à la charge du contribuable.



Dépenses investissement	1 754 149 €
Immobilisations incorporelles	75 000 €
Reste à réaliser	212 665 €
Travaux	1 186 484 €
<i>dont : équipement sportif</i>	68 000 €
<i>dont : gymnase</i>	27 000 €
<i>dont : église Notre-Dame</i>	3 636 €
<i>dont : terrains</i>	1 000 €
<i>dont : bâtiments communaux</i>	10 000 €
<i>dont : matériel et mobilier</i>	63 300 €
<i>dont : voirie</i>	124 000 €
<i>dont : école du vent défense/mer</i>	45 577 €
<i>dont : columbarium</i>	3 000 €
<i>dont : requalification secteur plage</i>	781 835 €
<i>dont : jardin du Baptistère</i>	1 000 €
<i>dont : VVF</i>	43 136 €
<i>dont : DPM havre Nord</i>	15 000 €
Dépenses imprévues	20 000 €
Emprunts et cautions	260 000 €
Dépenses fonctionnement	2 661 864 €
Charges à caractère général dont :	944 688 €
<i>dont : Entretien de bâtiments</i>	135 978 €
Charges de personnel	947 750 €
Atténuation de produits	100 000 €
Autres charges de gestion courante	184 900 €
Charges financières	70 000 €
Dépenses imprévues	20 000 €
Charges exceptionnelles	183 000 €
Virement à la section de fonctionnement	100 620 €
Opérations d'ordres (dotations aux amortissements)	110 906 €

Recettes investissement	1 754 149 €
Subventions	1 282 274 €
Dotations fonds divers réserves	120 000 €
<i>dont : Remboursement de TVA</i>	100 000 €
<i>dont : taxe aménagement</i>	20 000 €
Excédent de fonctionnement	100 620 €
Immobilisations incorporelles	202 900 €
Opérations d'ordres	110 906 €
Excédent antérieur reporté	1 091 449 €

Recettes fonctionnement	2 661 864 €
Atténuation de charges	25 000 €
Produits de services	62 150 €
Impôts et taxes	1 061 220 €
Dotations subventions participations	841 782 €
Autres produits de gestion courante	63 000 €
Résultat reporté	608 712 €



Le SyMEL c'est quoi ?

Rivages de Port-Bail et de la Côte des Isles

Le littoral du Département de La Manche est l'un des mieux préservés de France. Avec près de 350 kilomètres de linéaire côtier, la diversité des paysages littoraux est exceptionnelle.



Antenne du SyMEL
Rivages de la Côte des Isles
2 rue du Pont Rose 50270
BARNEVILLE-CARTERET
02 33 52 06 99 /
06 32 64 71 89
yann.mouchel@manche.fr

Préserver
et
partager

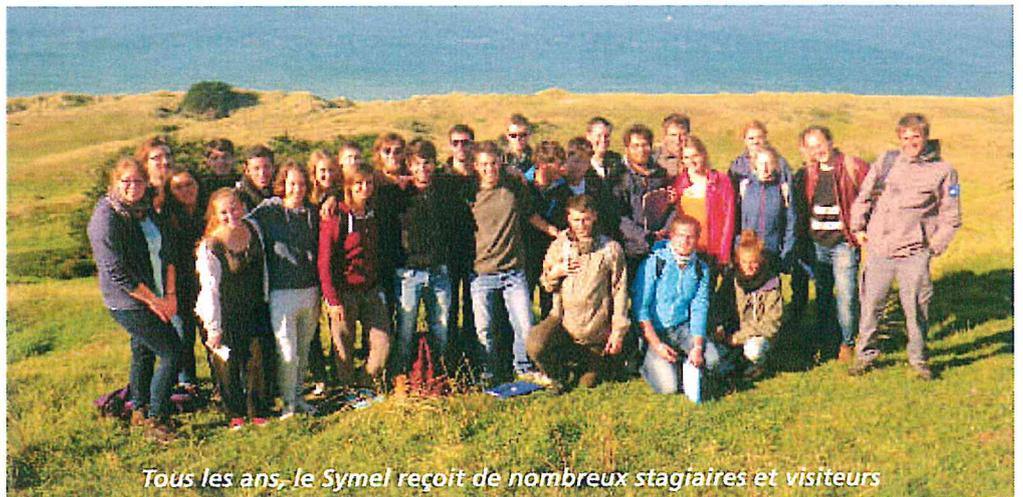
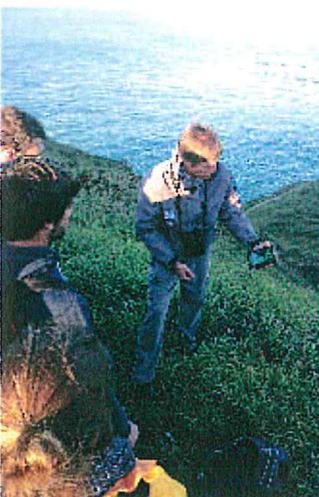
Sur les rivages de la Côte des Isles, si les dunes et les plages caractérisent le paysage, le contraste est saisissant lorsqu'à marée descendante le platier rocheux se découvre sur des kilomètres, dominé au loin par les falaises du Cap de Carteret. Les havres constituent des curiosités géomorphologiques à part entière. Les communes de Port-Bail et de Saint Lo d'Ourville se partagent un havre et ont en commun des dunes. Celles de Port-Bail au nord fragmentées par leur histoire sont en cours d'ac-

quisition par le Département de La Manche au titre des Espaces Naturels Sensibles, tandis que celles de Lindbergh dominant le havre sont protégées par le Conservatoire du Littoral.

Ces espaces naturels très fragiles de l'ouest Cotentin abritent une faune et une flore très fragiles mais aujourd'hui menacées car beau nombre de dunes ont disparu des côtes françaises et européennes. Le Département de La Manche et le Conservatoire du Littoral ont engagé dès les années 80 une active politique de protection de ces rivages en vue de les ouvrir au public. Le Syndicat Mixte des Espaces Naturels Littoraux de La Manche (SyMEL) en est le gestionnaire avec une équipe technique de 14 personnes dont 10 Gardes du Littoral répartis par antenne de la Baie des Veys à celle du Mont Saint Michel en passant par l'archipel de Chaussey. Sur la Côte des Isles, un Garde du SyMEL est basé à

Barneville Carteret. Il s'occupe de la gestion quotidienne des massifs dunaires (Lindbergh, Port-Bail à Saint Jean, Hatainville) et du Cap de Carteret pour une surface de près de 700 hectares. Seule la partie terrestre est concernée. Le Domaine Public Maritime (plage et havres) étant affecté aux services de l'Etat comme la DDTM.

Pour préserver ces réservoirs de biodiversité, les missions quotidiennes des Gardes se répartissent en 5 grandes catégories : l'accueil du public, la surveillance et l'entretien, le suivi et la proposition d'aménagements, le suivi des conventions d'usage (comme l'agriculture) et le suivi écologique. Cheville ouvrière sur le terrain du dispositif de protection et de gestion, le Garde du littoral est avant tout une sentinelle et un agent de proximité indispensable à la médiation entre les différents usagers qui sont toujours plus nombreux à fréquenter ces espaces naturels. ■



Tous les ans, le SyMEL reçoit de nombreux stagiaires et visiteurs



Etude de faisabilité pour la construction d'un nouveau gymnase et d'une salle de motricité

Le projet consiste à réaliser une salle de sports dans le secteur du collège et de l'école primaire, destiné aux activités sportives des élèves à la place d'une salle vétuste, devenue inutilisable.

Ce projet porte également sur la création d'une salle de motricité pour les 0/6 ans dans la mesure où la commune souhaite déplacer l'école maternelle à l'intérieur des locaux de l'école primaire. A cet effet, elle estime envisageable de créer une liaison entre la future salle de sport et l'école primaire.

La construction se situe dans le périmètre de protection de monuments historiques (500 m), église Notre Dame de Port-Bail et Baptistère. Elle est de plus en zone de covisibilité, ce qui veut dire que le maître d'œuvre, devra obligatoirement suivre l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

La construction se situe à proximité d'un site archéologique de très haute importance.

Le baptistère et les terrains qui l'entourent ont été classés monuments historiques en 1958 et le service archéologique imposera donc a minima un diagnostic archéologique, et ordonnera vraisemblablement des fouilles. Pour des questions de fonctionnement global et d'accessibilité, il est impératif que le bâtiment soit construit au même niveau que le niveau de l'école.

La future construction sera, de part sa fonction, un bâtiment

qui utilisera la hauteur maximale possible au titre du PLU.

L'importance de la concertation

L'étude de faisabilité a fait l'objet d'une concertation, en créant un comité de pilotage, non seulement avec la commune, maître d'ouvrage, le département, mais également avec les futurs utilisateurs (représentants du collège, de l'école, des élèves et des associations).

Le programme

Le bâtiment en général

Tout d'abord, il a été acté qu'il était effectivement souhaitable d'utiliser l'atout constitué par la dénivellation pour créer un "sous-sol", soit dans l'immédiat, soit dans le futur, pour créer des salles, soit en complément de l'utilisation scolaire de la salle de sport, soit pour des associations compte tenu des demandes en la matière.

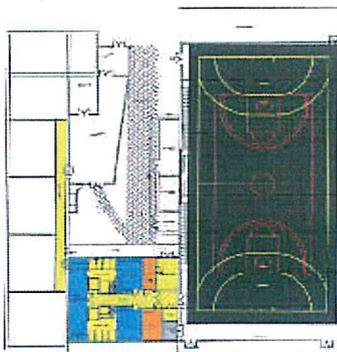
La liaison avec l'école primaire

Il est apparu que le plus fonctionnel était d'assurer la liaison entre la future salle de sports et l'école existante, en fond de la salle de sports (côté collège), par un ensemble de sanitaires qui représente une surface relativement importante (WC et douches - garçons et filles).



La salle de sports

La dimension de la salle a ensuite été actée, de façon à permettre diverses activités sportives. C'est ainsi qu'il a été retenu une dimension de 48 mètres de longueur sur 24 mètres de largeur, ce qui permet d'implanter différents types de terrains de sport (hand-ball - basket-ball, volley-ball, badminton), avec possibilité d'une séparation 1/3 - 2/3 pour permettre l'accueil simultané de deux classes avec un rideau de séparation.



Il est apparu intéressant de mettre en place un mur d'escalade, ainsi que des espaces de rangement.

La salle de motricité

Il s'avère que la meilleure position pour la salle de motricité consistait à la posi-

tionner accolée à l'école primaire en utilisant un accès depuis le couloir de l'école, ainsi qu'un accès direct, et en conservant une distance entre la salle de motricité et la salle de sports permettant un accès des véhicules de secours. Il a également été évoqué la nécessité de mettre dans cette salle une salle de propreté adaptée aux enfants jusqu'à 6 ans.

Le budget nécessaire

Les budgets nécessaires estimés par le cabinet d'étude sont pour le gymnase équipé de 2,5M€ HT, et pour la salle de motricité 230K€.

Il est bien sûr indispensable de faire un tour de table financier avec l'Etat, et la Région. Le Département s'est doré et déjà positionné positivement. Il faudra également se tourner vers des fonds Européens et décider si la municipalité doit rester maître d'œuvre pour un projet qui concerne bien au-delà de son territoire. ■

Vente de la Ferme des Mielles



Depuis la liquidation et l'expulsion du locataire du centre équestre de Port-Bail, propriété de la commune, il y a eu au Conseil Municipal un long débat sur : faut-il conserver ce patrimoine communal ou faut-il le vendre.

Le conserver et le louer à nou-

veau nécessitent la remise en état des lieux et sa mise aux normes administratives. La commune a fait réaliser un état des lieux par huissier, une visite du site pour montrer aux élus l'état des installations et des bâtiments et un devis pour les travaux nécessaires. Entre 350 et 400K€ à

Des acquéreurs potentiels se sont montrés intéressés pour l'acquisition du centre équestre, mais la municipalité souhaite que ce site conserve une activité équestre.

la charge de la commune et l'obligation de trouver un locataire fiable, sérieux et motivé pour recréer un centre équestre comme celui que nous avons connu il y a une dizaine d'années. Est-ce le métier d'une collectivité d'assumer ce choix ? Les problèmes rencontrés par la Communauté de Communes avec le locataire du restaurant du Moulin de Fierville, fermé depuis le mois de février est un nouvel exemple de cette incapacité à confier

des biens collectifs à de bons partenaires.

Le vendre en état à un futur propriétaire des bâtiments, nous conserverions les terrains annexes et les louerions par convention aux propriétaires du centre équestre. C'est le choix que le Conseil a fait. Notre souhait de conserver un lieu ouvert au public pour une école d'équitation n'est hélas pas garanti, (d'après notre avocat) même si cette vente était soumise à cette condition. ■

Lotissement des Hérons, enfin une solution

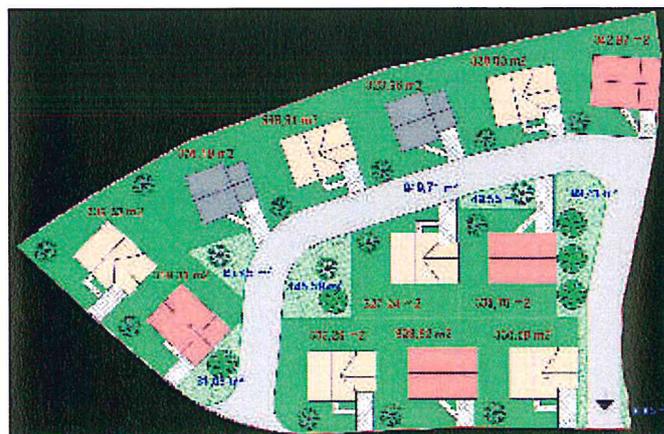
Les 12 maisons du lotissement des Hérons terminées depuis deux ans vont enfin pouvoir accueillir leurs futurs propriétaires.

En effet, le conflit juridique entre le constructeur, l'architecte et l'entreprise a trouvé une issue relativement positive. Les 4 maisons présentant une hauteur sous plafond non conforme vont être mises aux normes sans démolition et donc un gain de temps pour la reprise de la commercialisation par Presqu'île Habitat.

Trois acquéreurs avaient déjà, avant l'arrêt des ventes choisi d'acquérir leur maison. Deux se sont désistés, ne sachant pas quand ils pourraient em-

ménager. Une seule propriétaire a eu la patience d'attendre et pourra donc, avant la fin d'année investir les lieux. Presqu'île Habitat pourra donc reprendre ses travaux d'entretien et faire que ce lotissement retrouve un environnement de qualité, laissé à l'abandon en attendant le jugement.

Vous trouverez dès à présent en mairie les dossiers concernant les procédures d'acquisition qui nous le rappelons est très avantageux pour les primo-accédants. ■



Le Grand Départ ... accélère les travaux de la plage

Depuis 2 ans, les travaux de requalification de la plage donnent une très bonne image du projet. Le phasage initial prévoyait des zones annuelles de travaux en partant de la rue de Jersey, en remontant au fur et à mesure vers le bourg. Ces travaux ne bénéficiant pas de subventions particulières, les phases sont calculées en tenant compte du budget communal et des sommes pouvant y être consacrées.

Le Grand Départ du Tour de France dans la Manche, et son passage à Port-Bail Plage le 3 juillet prochain, nous ont obligés à faire les travaux rue Pasteur et rue des Pins jusqu'au VVF, plus tôt que prévu. Il fallait également «profiter» des travaux de réfection réalisés par le département sur la D15 entre le pont des XIII arches et le carrefour Bellet et du VVF à la Valette. Une réfection est

également prévue du carrefour Bouillon jusqu'au bourg.

Les coureurs qui n'auront pas l'obligation de regarder la route, comme pour Paris-Roubaix et ses pavés par

exemple, auront donc le loisir d'admirer le magnifique territoire qu'ils vont traverser. ■



Un printemps créatif pour les jardiniers de la commune

En ce début d'année, les employés des espaces verts se sont démenés pour que notre commune se pare pour cet été de son cadre floral, souvent récompensé par le label «communes fleuries».



Il faut souvent arracher des pousses et les nouvelles plantations en fin de vie, ou devenues trop envahissantes. Si au début ... un vide se fait sentir, très vite les jeunes plantations présentent un nouveau décor, parfois différent, mais toujours de bon goût. Plusieurs endroits de la com-

mune se sont vus dotés de nouvelles plantations comme, la place aux arbres, ou une redéfinition du parking est en cours, la terrasse de la rue Lechevalier qui va recevoir quelques nouvelles places de stationnement, pour déplacer celles autour du Baptistère, maintenant interdites, l'accès à l'église Notre-Dame, avec des plots pour empêcher le stationnement sur les terre-pleins, autour de l'entrée, face au havre, pour éviter la pollution visuelle autour de l'édifice.

Chaque espace nouveau doit ensuite être intégré dans un plan d'entretien, qui s'alourdit tous les ans, surtout depuis les plantations mises en place à Port-Bail plage. De plus l'interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires nécessite un travail plus manuel, donc plus long, et donc moins fréquent.

Merci à toute cette équipe dont l'objectif est de valoriser notre environnement. ■

Port ... Le sable résiste

A l'heure où vous lirez ces lignes, nous espérons tous que des bateaux seront sur leurs pontons dans notre port. En effet, les prévisions de mise à l'eau prévues fin mai n'ont pu être tenues pour diverses raisons.

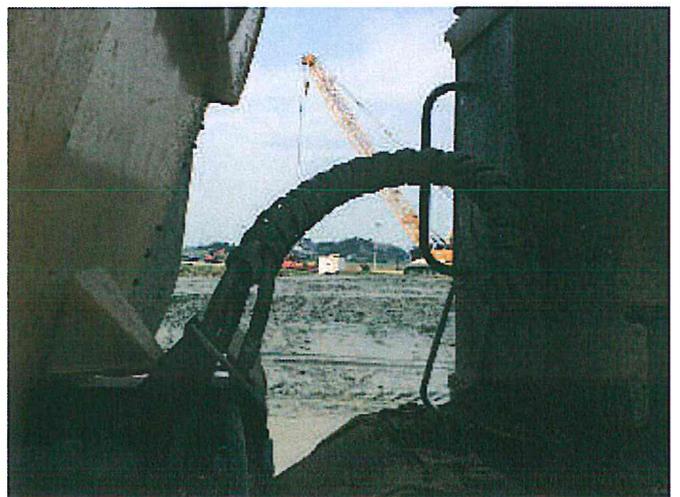
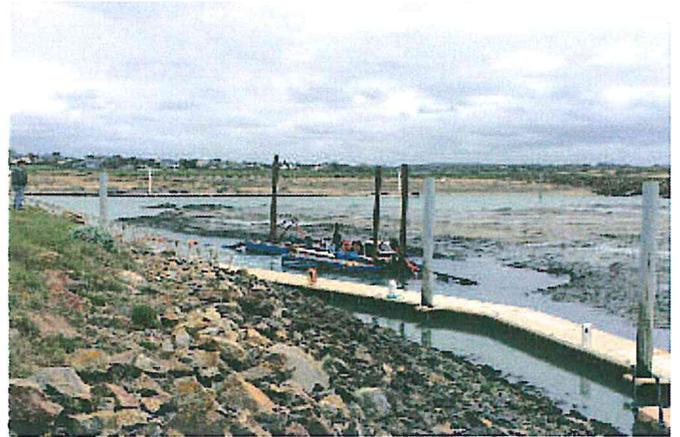
Le procédé choisi (aspiration et rejets en mer à la cote 0) n'est pas adapté à un port d'échouage. La barge ne peut aspirer que quand il y a de l'eau dans le port (2/3 d'eau et 1/3 de sédiments sont nécessaires pour évacuer le sable) et l'eau est là 4 heures par marée. Ce qui oblige l'entreprise Hollandaise choisie à travailler jour et nuit, y compris dimanches et jours fériés. De plus cette aspiration a été souvent stoppée par des morceaux de chaînes invisibles provenant d'anciens mouillages, qui mettaient la barge en panne et donc stoppaient le chantier. La Société Publique locale gestionnaire du port et maître d'œuvre du chantier s'est vite rendu compte que le temps nécessaire à l'extraction par ce seul procédé était beaucoup trop long et, elle a obtenu l'autorisation par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de compléter ce dispositif par voie mécanique terrestre en déposant le sable à la Caillourie, l'endroit où la commune, plusieurs fois par an, intervient pour recharger la dune érodée en sable.

Les poteaux ont été plantés dans les délais impartis et les pontons doivent arriver et

commencer à être posés la 4^{ème} semaine de mai.

L'objectif à tenir est que l'aspiration du sable restant soit terminée la 4^{ème} semaine de juin, et il restera une semaine pour nettoyer le chantier, pour que les images aériennes du Tour de France soient représentatives de la beauté de notre commune, et surtout que les plaisanciers puissent enfin mettre leurs bateaux à l'eau et naviguer. Le beau temps que nous avons depuis plusieurs semaines, favorable à la pêche et au nautisme, a décuplé l'impatience de tous à retrouver leur port, sachant qu'ils ont accepté une augmentation de 30% de leurs tarifs pour équilibrer le budget de fonctionnement. Il restera quelques chantiers de finition dont l'électricité et l'eau sur les bornes et le toilettage des abords qui ont souffert pendant cette longue période de chantier.

Cette expérience nous fait réfléchir déjà, sur le désensablement dans 7 ans, ou un procédé d'extraction mécanique sera indispensable pour mener à bien ce chantier dans des délais «raisonnables». Reste à trouver à proximité du port une zone pouvant recevoir en épandage 30 000m³ de sable vaseux ... propre. ■



le COMMERCE
BAR - PMU - FDJ
PRESSE - PAPETERIE
 Ouvert tous les jours
Tél. : 02 33 04 83 11

Les dans l'eau

Chaussures - Accessoires - Bijoux



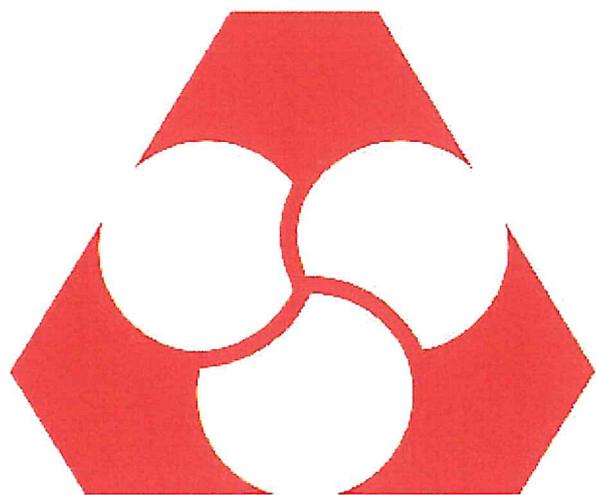
9 place Edmond Laquaine
59580 PORT-BAIL - Tél. : 02 33 52 08 97



Carrefour
express

Ouvert de 8h à 20h
et le dimanche de 9h à 13h
et de 16h à 20h
pendant la saison estivale

20 rue Denis Dumont
50580 PORT-BAIL



Crédit Mutuel

- Electricité
- Plomberie
- Chauffage
- Energie
Renouvelable



**ECO SYSTEME
ENERGETIQUE**

72 rue Michel - 50580 St Lo d'Ourville
06 46 28 82 66

PRODUCTEUR FERMIER L'ETABLE

Régis & Arthur Laisné

Vente de produits
fermiers laitiers
et viandes

Jours de marché :
Mardi et samedi
à Port-Bail et Barneville
Marchés de l'été
Jeudi à Carteret
Marché du Terroir :
Dimanche à Port-Bail

2 Les Sourcins - 50580 PORT-BAIL
Régis : 06 77 83 33 85 - Arthur : 06 63 05 53 74
e-mail : javril.laisne@wanadoo.fr 

PORTBAIL NAUTIQUE

VENTE, ENTRETIEN MOTEURS & BATEAUX
MAGASIN ACCASTILLAGE
GARDIENNAGE

Les Bouillons - 50580 PORT-BAIL
Tél. : 02 33 04 12 31
Fax : 02 33 04 72 72
GSM 06 17 27 09 88
portbailnautique.fr

Anciens Combattants CATM, TOE de Port-Bail

Notre devise : DEVOIR de MEMOIRE, AMITIE et SOLIDARITE



La section des Anciens Combattants de Port-Bail compte actuellement 44 adhérents. Elle se décompose de la façon suivante : 39/45 2 membres, AFN 24 membres, OPEX 3 membres, Pupille de la Nation 1 membre, veuves AC 39/45 2 membres, veuves AC AFN 10 membres.

Une bonne ambiance règne entre tous les adhérents et

contrairement à beaucoup de sections, Port-Bail a augmenté le nombre de ses membres. Cela est dû en partie à l'adhésion de sympathisants et d'anciens combattants qui ont été au Liban, en ex-Yougoslavie ou ailleurs. Peut-être également au plaisir de vivre une retraite paisible dans notre commune.

Parmi ces sympathisants, certains ont accepté d'être

porte-drapeaux, ce qui permet de soulager les Anciens Combattants d'Algérie dont l'âge moyen est de 79 ans.

Nous accueillons avec joie, les personnes qui viennent nous aider et certaines dans l'avenir seront appelées à prendre des responsabilités plus importantes au sein de l'association.

Les Anciens Combattants participent à toutes les cérémonies patriotiques qui ont lieu dans le canton. Nous participons également aux journées de Deuil Allemand qui ont lieu au cimetière d'Orglandes en mai et Novembre au titre de la réconciliation Franco-Allemande.

Le 5 décembre 2015, a eu lieu à Port-Bail la cérémonie du souvenir pour les morts en AFN. Toutes les sections du Canton étaient présentes.

Nous organisons deux fois par an, le 8 mai et le 11 novembre, un repas au restaurant, choisi à tour de rôle, dans un établissement Portbailais. En janvier nous avons notre Assemblée Générale avec la section du Mesnil. Elle est suivie par le tirage de la galette des rois.

En fin d'année, nous proposons aux habitants notre calendrier. Avec le bénéfice, cela nous permet d'offrir un colis de Noël à nos camarades malades, à ceux qui ne peuvent plus se déplacer et de venir en aide à un camarade dans le besoin. Que nos généreux donateurs en soient remerciés.

Le Président
Philippe Milcent

Amicale PORT-BAIL GROUVILLE

Nouveaux membres, nouveau conseil d'administration, nouveau bureau, nouvelles idées

Claude Picot, Président depuis de nombreuses années a souhaité «passer la main» et un nouveau bureau a été élu le 20 avril dernier.

Président : Tony Brown, Vice-Président : Alain Guile, Trésorière : Sylvie Lelimouzin, Trésorier adjoint : Robert Mimim, Secrétaire : Brigitte Ferrier, Secrétaire adjointe : Frédérique Boury.

Claude Picot et Guy Cholot ont été désignés Présidents d'Honneur.

L'activité de l'Amicale a été rapidement sollicitée avec l'inauguration de la rue de JERSEY le 21 mai, avec la présence de nos amis Anglo-

normands dont Sir Philippe Bailhache, Bailly de Jersey, Carolyn Iabey, députée de Groville, Peter Falle, procureur du bien public, John Le Maistre, Connétable de Groville avec leurs conjoints et Lyz Viney, Présidente de l'Amicale et ses membres.

La France était également très bien représentée avec Philippe Bas, Président du Conseil départemental, le Vice-Président Patrick Pillet, Stéphane Travert, député, Jean Manuel Cousin, Conseiller Régional représentait Hervé Morin, Président de la nouvelle Région Normandie, Frédérique Boury Conseillère Départementale,



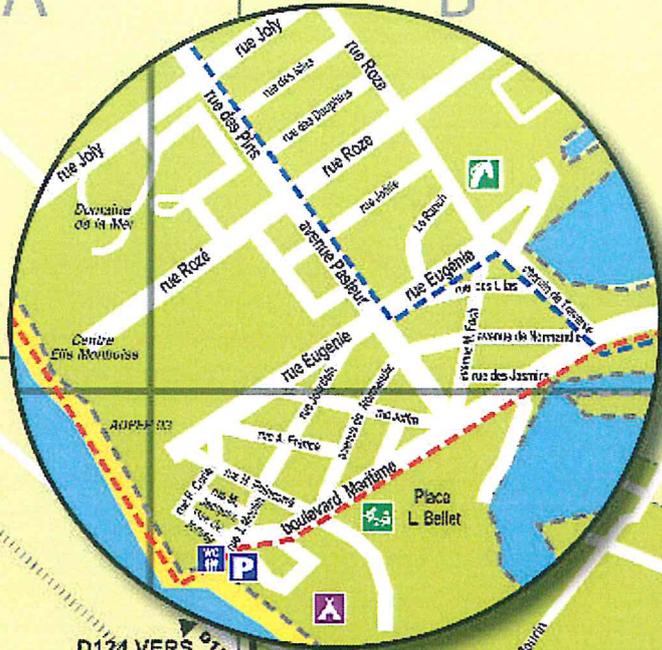
Première rencontre de l'année pour l'inauguration de la rue de Jersey avec nos amis de Gorey

également investie dans l'Amicale Port-Bail Groville, Jean Paul Gosselin, Président de la Communauté de Communes, Richard Yver, Maire honoraire, et de nombreux élus de Port-Bail et du canton.

Après avoir dévoilé la plaque, Guy Cholot, Maire, a invité tous

les invités à se retrouver au VVF pour des discours plus au sec ... compte tenu du temps, et cette cérémonie s'est terminée par un déjeuner préparé par l'équipe de Michel Cloupeau, Directeur des lieux. Tous se sont jurés de se revoir très vite. ■

Renseignements sur l'Amicale : Brigitte FERRIER - Tél. : 06 03 44 57 93 - Mail : amicaleportbailgrouville@gmail.com



- Public transport
- Bicycle
- Car
- Bus
- Tram
- Train
- Map
- Compass
- Scale bar

Un réfugié Afghghan à Port-Bail, une nouvelle naissance ...

On parle beaucoup dans les médias du problème des réfugiés qui arrivent en nombre en Europe. Des images souvent dramatiques, voire insoutenables envahissent nos écrans. On parle moins des initiatives locales et de la solidarité dont font preuve des habitants, qui avec peu de moyens, donnent de leur temps pour permettre à des jeunes de se reconstruire.

Depuis février, un jeune Afghghan de 15 ans vit avec nous, fait des courses pour sa famille d'accueil, va maintenant au collège, fait du judo à Barneville, et sourit à cette nouvelle vie, sourit quand on lui dit «*bonjour Ajmal*» (son nom a été volontairement changé), sourit quand on le salue, sourit quand on lui serre la main, sourit quand on l'embrasse.

Ce sourire «enjôleur» est lié à toute la chaîne de solidarité qui s'est tissée autour de lui depuis son arrivée à Port-Bail. C'est agréable quelqu'un qui ne fait jamais «la gueule».

Après un périple de 3 mois en Europe, il a été pris en charge par l'Aide Sociale Départementale à l'Enfance, et confié à une famille d'accueil de Port-Bail.

Ajmal parle le pachto, un dialecte de son pays et bien sûr ne parle ni français ni anglais. Malgré ce handicap, grâce aux gestes, à son intelligence, et son envie de savoir, il réussit à communiquer.

L'Académie avait décidé de le scolariser en avril au collège, et l'équipe des enseignants de le mettre en 4^{ème}. Comment donc en un mois et demi, lui permettre de prendre sa place au collège sans trop de lacunes.

Naturellement une chaîne de bénévoles, retraités de l'éducation nationale s'est formée



autour de lui. Denise, Claude et Brigitte ont consacré 2h par jour 5 jours sur 7, de leur temps pour initier Ajmal au français, à la conjugaison, aux maths, enfin tout ce que ses futurs copains collégiens apprennent depuis plus de 10 ans. Des livres de maternelle au cours élémentaire privilégiant l'image ont servi à initier cet enfant, dans un corps d'ado.

Arrivé au collège, tous les personnels se sont mobilisés et avec son intelligence, la progression est fulgurante. Tous les élèves ont également bien accueilli leur ami Afghghan.

Rachel, un de ses profs a même décidé de lui fournir des livres et des cours parti-

culiers pendant les vacances. Son copain de chambre chez Cathy le fait bosser tous les soirs avec sa tablette, délaissant ses jeux préférés, pour faire lire son pote Ajmal.

Karine, responsable de la Médiathèque lui sélectionne chaque semaine des livres qui parlent de son pays.

Cette chaîne d'amitié, d'abord autour de lui, puis au collège s'est agrandie avec les Portbailais. D'abord les commerçants qui le reconnaissent, car Ajmal fait souvent les courses, et puis les habitants, car Ajmal est courtois, prévenant, et donc on a tous envie d'être son ami.

Ajmal a de l'ambition, il

voudrait devenir médecin, peut être le souvenir de ces toubibs dévoués rencontrés lors de son voyage de migrant. Dans une quinzaine d'années il pourra retourner auprès des siens pour aider son pays à retrouver la paix, ou revenir chez nous pour soigner les corps de ceux qui ont soigné son cœur. ■



La Voilerie, un an de gestion municipale



L'ADMIR qui gère la résidence de la Voilerie avant la municipalité organisait un après-midi par semaine un goûter et des jeux pour les résidents.



La commune a souhaité poursuivre ce service avec différentes activités avec pour objectif de favoriser les contacts avec les résidents, souvent seuls. Depuis le mois de février le CCAS ainsi que les personnes de la médiathèque organisent différents ateliers à la voilerie un vendredi après-midi par mois. Les personnes de la médiathèque ont commencé par un après-midi lecture découverte de différents livres pour personnes âgées suivi d'un goûter. Au mois de mars Isabelle LAISNE a organisé un

atelier peinture sur des pots en terre suivi bien-sûr de la teurgoule de la ferme d'Isabelle qui a été très appréciée. Au mois de mai nous avons organisé le remplissage des pots ainsi que des compositions florales par Raymonde PICOT et Christine PERREE, nous avons sollicité la présence de Catherine ADAM, pour mener cet atelier, comme une professionnelle suivi bien-sûr d'un goûter fait par Raymonde. Le prochain sera un après-midi cartes avec Charles DESTRES et Christine. Le dernier atelier

avant l'été se déroulera à la médiathèque avec les enfants des écoles et les résidents de la voilerie apporteront le goûter. Tous ces ateliers n'auraient pas lieu sans l'aide de Valérie LEGALLAIS, coordinatrice municipale de la Voilerie. Merci aux bénévoles de la médiathèque et aux membres du CCAS pour leurs idées et leur disponibilité envers les personnes âgées. ■

BERNARD RUAULT, une figure Portbailloise

Bien connu de tous les Portbaillois, Bernard Ruault a été dans l'obligation d'abandonner, pour raison de santé, sa mission de sacristain et de gardien de l'Eglise St Martin de Port-Bail.



Né à Port-Bail, Bernard a souhaité passer avec son épouse Colette, sa retraite dans sa commune. Arrivé en 1997, et toujours très actif, il a voulu s'investir dans la vie associative locale et a répondu favorablement à l'offre qui lui avait été faite de remplacer Jules Flambard comme sacristain.

Depuis 18 ans, il a animé, entretenu avec son équipe de

fleuristes bénévoles, coordonné toutes les cérémonies de la vie paroissiale. Au courant avant tout le monde des événements familiaux qu'ils soient festifs comme les mariages, les baptêmes ou difficiles, pour des cérémonies funéraires.

Il a servi tous les curés qui se sont succédé à la paroisse de Port-Bail, et a donc a fréquenté pour sa mission,

toutes les églises rattachées à celle-ci, et depuis quelques années, à celles de Notre-Dame des Isles.

Il a organisé tous les ans, la kermesse paroissiale avec un groupe de bénévoles et de paroissiens dynamiques.

Bernard a également adhéré à la section des Anciens Combattants dont il est devenu Vice-Président quelques années plus tard.

Toute l'équipe municipale lui souhaite une bonne retraite, qu'il va enfin pouvoir commencer avec son épouse, et surtout une très bonne santé, nécessaire pour profiter pleinement de ce temps devenu libre.

Il est maintenant remplacé par Philippe Milcent. ■



Port-Bail fête son Tour Vous pourrez dire : j'y étais !

Plusieurs fêtes de Port-Bail pour cet été ... et cela commence par l'évènement sportif le plus médiatique et le plus populaire au monde, le Tour de France et son passage pour la première fois dans notre commune.

Les nombreuses reconnaissances des organisateurs, des médias et des télévisions ont permis à beaucoup d'entre eux de découvrir notre commune et ses joyaux ... surtout quand Gégé alias André Quentin, le spécialiste local du cyclisme, les accompagnait. Il a su avec l'amour qu'il a de Port-Bail faire partager les saveurs visuelles de notre territoire.

Nul doute que les images qui seront offertes aux millions de téléspectateurs dans le monde ce 3 juillet seront pour notre commune un atout fabuleux pour poursuivre

cette notoriété déjà bien établie.

Les obligations liées à la course.

Il faudra marcher ! Il sera interdit de stationner de chaque côté de la route ainsi que sur les voies latérales (quelques mètres) sur le parcours, du carrefour Bouillon à la Valette, soit sur la totalité de la traversée de la commune : rue du Père Albert (D15), rue Hellouin (D15), route de la plage (D15 jusqu'au carrefour Bellet) avenue Pasteur, rue des Pins et route des Mielles jusqu'à la route de Barneville (Hameau

Fleury et la Valette) 48h avant la course et jusqu'au démontage par l'organisateur des barrières de protection.

Il sera interdit de stationner du 2 juillet 20h au 3 juillet minuit sur la place Laquaine et la place au Monument réservées pour les animations et les espaces restauration.

Aucun véhicule et 2 roues (hors organisateurs et services d'urgences) ne pourront circuler sur le parcours entre 12h et 16h, et le centre bourg sera fermé à partir de midi. Un service d'enlèvement des véhicules en infraction à la charge

Les meilleurs endroits pour voir la course

La tribune naturelle de l'école de voile dans le virage et après le camping d'Alençon également dans le virage. Un sprint intermédiaire comptant pour le maillot vert est prévu juste avant l'entrée du bourg, si le peloton arrive groupé ... il va y avoir du sport. Enfin un écran géant de 5m x 3,5m sera installé place Laquaine, pour ceux qui veulent tout voir sans bouger ... retransmission du Tour de 13h50 à 18h.

du contrevenant, est prévu.

Les animations prévues :

Le Réveil va animer le centre bourg avec des apéros concerts de 11h à 12h. Le groupe Pat et Sam en concert animera la place Laquaine entre l'arrivée du tour à La Glacerie sur l'écran géant et la retransmission de la 4^{ème} demi-finale de l'Euro de foot à 21h avec ... bien sûr l'équipe de France. L'objectif : ne rentrez pas chez vous regarder l'arrivée à la télé ... restez avec nous pour fêter le Tour, sans rien perdre du spectacle. Et après place au foot ...

Des moutons et des ânes jaunes, verts et à pois rouges regarderont passer la course dans différents endroits. Les Amis de St Siméon décorent le bourg avec des drapeaux sur les lampadaires, réalisent une fresque «Port-Bail aime le tour», dans le havre sud

(marée basse) et bien sûr tiendront crêperies et buvettes toute la journée jusqu'au soir. L'Ecole de voile prépare une décoration devant son parking. Le centre de Loisirs sans hébergement customise de nombreux vélos et un vélo géant sera positionné à St Siméon. De nombreuses animations, notamment musicales sont également prévues dans le bourg. Le VVF organisera également, une grande animation ouverte à tous, dans son village,

André Quentin sous tente a prévu lors du passage de la caravane de faire venir d'anciens grands champions cyclistes et aurait déjà obtenu l'accord de deux de ses copains : Bernard Thévenet et Stéphan Roche ... mais d'autres aussi seront sensibles à son invitation alors n'oubliez pas vos appareils photos et smartphones, de bons selfies à faire.

Les Horaires :

Passage de la caravane (environ) de 13h30 à 14h, la course de 15h30 à 15h45. Une fois la voiture balai et la gendarmerie passées, on pourra circuler et traverser les voies en évitant de gêner les équipes de démontage d'ACO.

Nul doute que votre famille et vos amis vous ont sollicité pour squatter tous les m² de vos maisons, alors n'hésitez pas à leur faire vivre cet événement mondial Portbailais, en les accompagnant dans le bourg. ■





Le bureau de l'Office accueille les touristes sur le marché

Notre atout : bénéficier d'une clientèle touristique intelligente, Notre devoir : Les séduire pour qu'ils reviennent

L'Office de Tourisme a obtenu le label Qualité Tourisme, et a également œuvré pour étendre le label Famille Plus à tout le territoire de la Côte des Isles, et donc à notre commune. Il a fait le choix pour cette année, d'essayer d'obtenir son classement en 1^{ère} catégorie, seulement un office dans le département a obtenu cette suprême distinction. Cette démarche passe par une feuille de route exigeante dont nous vous proposons un extrait.

Pour les visiteurs et touristes :

- Adapter l'ouverture (horaires et personnels) des bureaux après étude des visites en tenant compte de l'évolution des courts séjours hors saison.
- Repenser et réorganiser l'accueil à l'extérieur des bureaux (marchés, plages, événements...)
- Conforter la communication extérieure de l'Office de Tourisme par :
 - newsletters pour le grand public (animations),
 - Sonder en amont les partenaires loueurs sur leur niveau de réservation (inviter à lancer des promos)
 - Mettre en place avec la Communauté de Communes une mission d'observation et d'évaluation de la consommation touristique
 - Réfléchir à l'aménagement d'un nouveau local pour accueillir le siège et les bureaux de Barneville-Carteret en un même lieu pour optimiser services et qualité de l'accueil
 - Poursuivre les aménagements pour les personnes en situation de handicap
 - Actualiser le site Internet et la page Facebook, les mettre à jour, les faire vivre quotidiennement et en plusieurs langues
 - Sensibiliser les collectivités à l'importance de la filière randonnée

- Renouveler, créer un produit de découverte ludique du territoire (rallye- cahier de jeux à destination des enfants /familles, jeu de piste)
- Consolider l'offre en animations par une programmation nouvelle, ciblée, en valorisant le rétro littoral (en interne ou par un tiers et notamment des animations éco-responsables)

pour une programmation nouvelle, ciblée, en valorisant le rétro littoral (en interne ou par un tiers et notamment des animations éco-responsables)

Pour les professionnels ou acteurs associatifs :

- Assurer une distribution régulière de documentations destinées aux clients des hôteliers, loueurs, restaurateurs, boutiques partenaires
- Organiser des réunions publiques annuelle et tables rondes
- Mettre en place avec la Communauté de Communes une mission d'observation et d'évaluation de la consommation touristique
- Réviser certains supports de communication papier (avant/ pendant séjour ; cartes tour).
- Coordonner le module disponibilités locatives de l'Office avec celui de Manche Tourisme
- Réaliser et faire paraître des encarts publicitaires et insertions rédactionnelles (éditions des institutions ; magazines et guides touristiques divers Routard/Petit Futé/Hachette...)
- Réaliser des communiqués réguliers et des dossiers de presse

thématique en favorisant le numérique.

- Renouveler les clips promotionnels (nouvelles thématiques, autres saisons...)
- Positionner la destination comme lieu d'excursion de court-séjour, mais toute l'année. (filiale randonnée, vélo, nautisme, grandes marées...)
- Susciter les acteurs locaux et associatifs à inscrire leurs manifestations dans des dispositifs reconnus
- Poursuivre le travail avec les infrastructures nautiques pour des actions de communication, et le montage de produits en commun
- Rencontrer et tisser des liens avec les îles anglo-normandes, et les acteurs en lien avec les îles (Manche Îles Express notamment, Maison de Normandie à St Hélier)
- Mettre en place une offre organisée, cohérente et consolider l'outil de vente en ligne de l'offre de loisirs
- Adhérer à Cotentin Nautisme pour proposer de nouveaux canaux de distribution
- Démarcher les sites et lieux de visites, festivals et autres organisateurs de manifestations pour assurer leur billetterie
- Proposer plus largement l'offre de visites guidées (groupes et individuels) mêlant patrimoine

naturel et historique et de randonnées (individuels) proposée par l'Office (en interne, par les institutions, agences réceptives...)

- Faire se rencontrer des prestataires pour commencer à monter des produits touristiques / combinés (activités avec hébergement et restauration...)
- Développer une boutique de produits dérivés à l'effigie de la destination et de produits locaux

Ce lourd travail à mener par les équipes de l'Office et par les professionnels du Tourisme doit déboucher vers un développement touristique de qualité dont il faut rappeler qu'il représente sur le territoire de la Côte des Isles un chiffre d'affaire estimé à 75M€ et est créateur de 800 emplois directs et 1400 emplois indirects.

N'hésitez pas à pousser la porte de votre office de tourisme, pour le découvrir, ou le redécouvrir. Celui-ci n'est pas uniquement réservé aux touristes de passage, mais peut par exemple vous aider à occuper, et faire découvrir notre territoire à vos amis, votre famille présents pendant les vacances, voire, vous faire découvrir certains aspects de votre Cotentin. (3% des visiteurs de la Tour Eiffel sont des Parisiens... , et si chez nous, ce pourcentage était le même pour le Mont St Michel, la Cité de la mer ou le jardin de Vauville ? ■



Juillet

Judi 7

Judi de l'Animation
✗ **Concert GROOVINTENSE**
(Jazz)
21h - Place aux Arbres

Du Judi 14 au Dimanche 17

✗ **18^{ème} Festival de l'Enfant**
Les culottes courtes «En Vacances»

Judi 14

✗ **Judi de l'Animation BOUM** du Festival avec DJ Nexus
A Partir de 20h - Parking de la Plage

Vendredi 15

✗ **Atelier BD à la bibliothèque** de 10h à 12h
✗ **Activité «Do It Yourself»** Ateliers - Artisanat à faire soi même - De 14h à 17h - Salle Omnisports
✗ **Spectacle Tout Public**
Ouvert à Tous - à voir en famille - 20h30 - Salle Polyvalente

Samedi 16

✗ **Spectacle Pour les Petits**
10h à la bibliothèque
✗ **Après-midi Jeux de Société :**
Ouvert à tous - En Famille
De 14h à 17h - Salle Polyvalente
✗ **Soirée Jeux de Rôle**
Pour les plus grands - En famille - 20h30 - Salle Polyvalente

Dimanche 17

✗ **Grande Fête des Culottes Courtes**
• A partir de 10h dans le Bourg : Jeux Gonflables, spectacles, ateliers....
• 17h Bal pour Enfants «Le P'TIT BALZAR»
• 21h Bal en plein air pour tous avec «FLASH BACK»
• 23h GRAND FEU D'ARTIFICE

Judi 21

Judi de l'Animation
✗ **Soirée CINEMA en Plein air**
21h dans la cour de l'école Primaire
• 1^{ère} Partie Jeu Blind Test
• 2^{ème} Partie Film «De Toutes nos Forces»

Du 23 au 31

✗ **Havres des Arts en Côte des Isles**
Exposition salle polyvalente de Port-Bail
• Village des Peintres à Carteret - Samedi 23 et dimanche 24 juillet
• Concours de Peinture
Ouvert à tous - Dimanche 24 juillet à Carteret

Dimanche 24

Kermesse Saint-Martin
A partir de 14h - Place aux Arbres - Organisé par la Paroisse

Judi 28

Judi de l'Animation
Concert : THE SOME SMOKING GUYS (Rock)
21h - Place aux Arbres

Août

Judi 4

Judi de l'Animation :
✗ **Concert SOULSNAM**
(Soul Music)
21h - Place aux Arbres

Dimanche 7

✗ **Fête de la Terre**
Sur le Terrain du Val avec les Battous

Judi 11

Judi de l'Animation
✗ **Concours de Pétanque**
Organisé par l'APE - A partir de 19h

Dimanche 14

✗ **Courses de Trot**
Hippodrome des Pins

Lundi 15

✗ **Fête du Port**
Animations, Concerts, Spectacles
Dégustation d'huîtres, Moules a la Plancha, Frites...
Le soir 3 concerts :
• 18h30 FOUMAGNAC
Musique Irlandaise
• 20h30 THE JEEBEES
Rock des Années 60,
• 22h30 THE DITZ (Rock)

Judi 18

Judi de l'Animation
✗ **Concert Final de l'été** avec JET BLAST (Rock)
21h - Place aux Arbres

Dimanche 21

✗ **Coup de Balai - Vide Grenier**
Toute la Journée dans le Bourg
Renseignements et réservation Office de Tourisme
Tél. : 02 33 04 03 07

Médiathèque

➔ Du 1^{er} Juillet au 31 août

Exposition sur la bande dessinée. Techniques de dessin, jeux, ouvert à tous, entrée gratuite.

➔ Tous les mercredis de 10h30 à 11h30 :
pour les enfants de 4/7 ans :
Un Pays, une Histoire, entrée gratuite.

➔ Le mardi 26 juillet :
Randonnée contée à Doville en famille, participation gratuite, goûter offert, inscription nécessaire.

➔ Le mardi 9 août de 14h à 16h :
atelier bande dessinée, animations et jeux, à partir de 8 ans, entrée gratuite, inscription nécessaire.

Anne CYCLE & MOTOCULTURE

Vente
Entretien
Location

NOUVEAU À PORT-BAIL

LOCATION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES
30€ la journée

ZA Les Bouillons - 50580 PORT-BAIL
Tél. : 02 33 01 28 20



Les XIII arches aux grandes marées... comme un ponton flottant

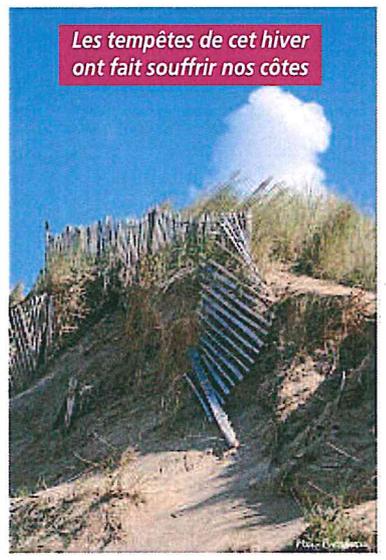


Sortie de l'ASLAM à Jersey pour faire visiter l'île aux handicapés de l'association avec près de 30 bateaux de Port-Bail

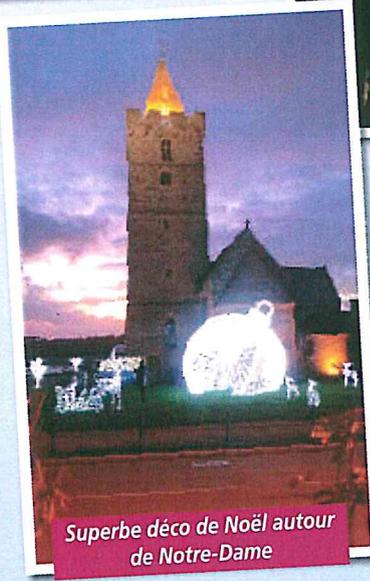
Crépuscule sur la voie de circulation douce piétonne et cyclable qui part des XIII arches et qui doit arriver au VVF



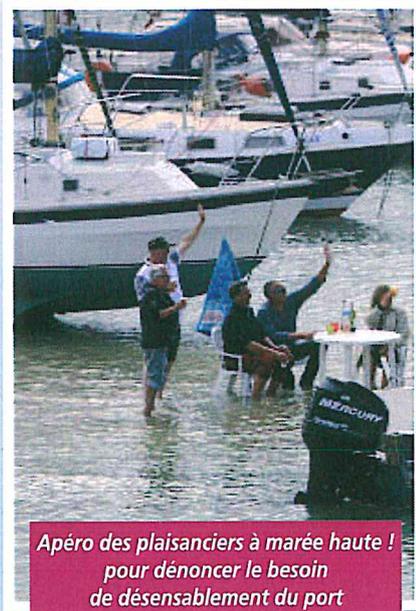
Affluence record pour le salon des créateurs



Les tempêtes de cet hiver ont fait souffrir nos côtes



Superbe déco de Noël autour de Notre-Dame



Apéro des plaisanciers à marée haute ! pour dénoncer le besoin de désensablement du port



Réunion de bienvenue des nouveaux habitants 2015



Crêpes, café, vin chaud ... merci les Amis... de St Siméon



Nouvelles scènes et affluence record pour la crèche vivante 2015



JUILLET 2016

Table of tide data for July 2016, including columns for Date, Jour, Coefficient, Haute mer, and Basse mer.

AOÛT 2016

Table of tide data for August 2016, including columns for Date, Jour, Coefficient, Haute mer, and Basse mer.

SEPTEMBRE 2016

Table of tide data for September 2016, including columns for Date, Jour, Coefficient, Haute mer, and Basse mer.

OCTOBRE 2016

Table of tide data for October 2016, including columns for Date, Jour, Coefficient, Haute mer, and Basse mer.

NOVEMBRE 2016

Table of tide data for November 2016, including columns for Date, Jour, Coefficient, Haute mer, and Basse mer.

DÉCEMBRE 2016

Table of tide data for December 2016, including columns for Date, Jour, Coefficient, Haute mer, and Basse mer.

La Demeure Sandrine Folliot

 Décoratrice d'intérieur

7 rue Paul Philippe - 50260 Bricquebec - Tél. : 02 33 44 70 26
 sandrine.folliot@wanadoo.fr - www.sandrinefolliot.fr

33 rue Hellouin
50580 PORT-BAIL
02 33 04 83 11

Radio

SEA FM

Le son de votre région



- Le Phénix -
Hôtel - Bar - Pizzeria - Billard
 Chambres 54 à 97€ - Soirée ETAPE 69€
 13-15, Place Edmond Laquaine - 50580 PORTBAIL
 Tél. : 02 33 04 84 18

SARL COQUIÈRE INGÉNIERIE
 Bureau d'Études Techniques Thermique
 Fluides / Électricité

Chauffage - Ventilation - Climatisation - Fluides - Plomberie
 Protection Incendie - Électricité Courant Fort & Courants Faibles
 Détection Incendie - Grandes cuisines

85 Ter, route de Coutances - BP 7 - **50180 AGNEAUX**
 Tél. : **02 33 77 80 55** - Fax : 02 33 77 80 59
 accueil@coquiere-ingenierie.fr



VILLE PRATIQUE

► Mairie

2 rue Lechevalier
50380 Port-Bail02 33 87 52 00
Courriel : accueil@portbail.fr
www.portbail.fr
9h-12h30 et 13h30-16h30
fermée le lundi matin et le samedi après-midi

Service animation (fêtes)

Informations locales : panneaux lumineux et site internet
Emmanuel DEME02 33 94 03 45
Courriel : animation@portbail.fr

► Bibliothèque/Médiathèque

.....02 33 04 32 86
Courriel : bibmedia@portbail.fr
Horaires d'ouverture :
Mardi 9h30-12h30 / 16h-18h
Mercredi 10h-12h30 / 14h-18h
Vendredi 16h-18h
Samedi 10h 13h
Tarifs : 3€/enfant (- de 18 ans) ;
7€/adulte
Livres, DVD, CD

► Centre Multimédia

26 rue Robert Asselin (ancienne gare)
.....02 33 08 04 49
multimediapb@cotedesisles.fr
Horaires d'ouverture :
Mardi 10h30-12h / 14h-19h
Mercredi 9h-12h
Vendredi 10h-12h / 14h-18h

► Les Marchés : Mardi matin

Marché du terroir le dimanche matin en saison. Rôtisseurs et ostréiculteurs le dimanche matin de Pâques à la Toussaint.

► Église St Martin

Messe les 2^e et 4^e dimanches à 9h30 et 10h30 en saison
Messe les 1^{er} et 3^e samedis à 19h

► Chapelle Saint-Siméon

Messe le jeudi à 9h30
Maison paroissiale - 4 rue du Pic Mallet à Barneville02 33 53 85 53

► Communauté de communes

.....02 33 95 96 70
www.cotedesisles.com

► Correspondants de presse

- La Presse de la Manche - Raymond Thiesset
Courriel : raymond.thiesset@orange.fr
- La Manche Libre - Philippe Crinon
Courriel : crinon.philippe@wanadoo.fr
- Ouest France - Daniel Frigout
Courriel : frigout.daniel@neuf.fr

► Moyens de transport

- Manéo transport express
Horaires disponibles à la mairie et à la communauté de communes
www.mobi50.com
- Manéo Transport de proximité
.....08 00 15 00 50
www.mobi50.com
- Transports scolaires
- pour le collège02 33 95 96 70
- pour le primaire.....02 33 87 52 00
Inscription en ligne sur www.manche.fr

► Animations

- Centre de loisirs02 33 10 02 80
- Conseil intercommunal des enfants02 33 21 01 72
- Sports Vacances pour les jeunes (7-17 ans)02 33 95 96 70
Courriel : contact@cotedesisles.com
- V.V.F. Directeur : M. Cloupeau Michel
.....02 33 04 80 84
portbail@vfvillages.fr
- Réservation Tennis
joueur ayant forfait : en ligne (portbail.fr)
autres : à la mairie.....02 33 87 52 00
secretariat@portbail.fr

► Centre social

- ADMR : Service de soins à domicile
.....02 33 04 28 00

► Emploi

- ASTRE : M^{me} Thébault02 33 04 17 72
- ASTRE Asi :
M^{me} Lavandier.....02 33 93 31 23
- Pôle Emploi, Cherbourg39 99

VILLE PROPRE

► Déchets ménagers

- Service ordures ménagères :
- Du 22/04 au 16/09
Lundi et jeudi : bourg et plage.
Mardi : campagne.
 - Du 17/09 au 15/04
Lundi bourg et plage (*passage supplémentaire le 23 et 30/12*).
Mardi : campagne.
- Les conteneurs doivent être sortis la veille au soir. Le service des ordures ménagères de la CCCI ne vide que les conteneurs fournis par eux. Pour tout renseignement s'adresser à la Communauté de Communes...02 33 95 96 70
service.om@cotedesisles.com

- Encombrants02 33 95 96 70
- Déchetterie02 33 04 28 47
- du 01/04 au 30/09 : LMMJVS de 10h à 12h et de 14h à 17h. Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
- du 01/10 au 31/03 : LMerJV de 10h à 12h et de 14h à 18h. Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Emplacement des containers :
Lotissement du clos d'amont, parking du gymnase, quai Aubert, parking rue Lechevalier, Square des culottes courtes, parking plage
- SPANC (service public d'assainissement non collectif).....02 33 95 96 70
Courriel : compta2@cotedesisles.com

NUMÉROS UTILES

- Pompiers18
- Gendarmerie02 33 87 81 20 ou 17
- Cross Jobourg02 33 52 16 16
(Par portable le 16)
- Sémaphore02 33 53 85 08
- Poste de secours, plage02 33 04 80 65
- Cabinet Médical02 33 04 82 13
- Docteurs Barbet, Chotard, Wucher
- Vétérinaires02 33 52 92 44
- Infirmiers
Séguineau, Venisse,
Roulland, Curet02 33 04 82 76
- Taxis Côte Ouest
M. Pillet02 33 93 01 01
- Ambulances Pillet02 33 10 01 40
- Pharmacie du Havre
M^{me} Courteille.....02 33 87 68 80
- Dentiste
M. Paquet02 33 04 83 94
- Kinésithérapeute
Le Gigan Bruno.....02 33 94 17 92
- Kiné-Osthéopathe
Fontaine Patrick02 33 93 00 05
- Pédicure, podologue
M^{me} Tanguy.....02 33 04 69 29
- Opticien
Cuvelier02 33 53 01 45
- Service Social.....02 33 21 74 00
- EDF08 10 02 03 73
- Perception
Barneville Carteret02 33 53 80 66
- Office de Tourisme02 33 04 03 07
Courriel : tourisme@otcdi.com
- Capitainerie02 33 04 83 48
Courriel : portbail@ports-manche.fr
- Syndicat intercommunal d'assainissement
2 rue Lechevalier - Port-bail
Président : Yver Richard02 33 87 52 00
- Syndicat des eaux
2 rue Lechevalier - Port-bail
Président : Daniel Osbert.....02 33 87 52 00
Permanence le mercredi matin de 9h30 à 12h
- La Poste
Rue Philippe Lebel.....02 33 04 88 88
- Services ancienne gare
CCCI.....02 33 95 96 70
Mission locale, médecine de travail,
psychologue sur demande



EDUCATION

Groupe Henri Vally

- Section maternelle.....02 33 04 80 51
- Section primaire02 33 10 13 49
- Restauration scolaire :
inscription et règlement en mairie
.....02 33 87 52 00
Courriel : accueil@portbail.fr
- Collège André Miclot02 33 04 87 38

Louer sa maison, c'est possible ...

Pour arrondir les fins de mois, ou financer un projet, vous envisagez de louer votre logement à des touristes et ainsi profiter de l'essor de la location de courte durée, mis en lumière par le succès de certains sites Web ? Il vous faut toutefois respecter quelques règles.



Si vous louez votre résidence principale

Si vous êtes le propriétaire, vous n'avez aucune démarche particulière à accomplir dès lors que vous ne la louez pas plus de quatre mois par an. Vous pouvez fixer le loyer librement.

Si vous êtes locataire, vous ne pouvez pas sous-louer votre logement sans avoir obtenu l'accord écrit de votre propriétaire, y compris sur le montant du loyer qui ne pourra pas dépasser celui que vous payez. Si vous ne le louez qu'une semaine, vous ne pouvez donc pas faire payer à vos «hôtés» plus de 7/30e de votre loyer mensuel.

Si votre logement est situé dans une copropriété, assurez-vous que le règlement de copropriété n'interdit pas le meublé touristique, ce qui peut être le cas dans certains immeubles dans lesquels toute activité commerciale peut être interdite.

Au-delà de quatre mois, c'est-à-dire si vous occupez votre logement moins de huit mois par an, on considère qu'il ne s'agit plus de votre résidence principale.

Si vous louez un autre logement

Pour pouvoir louer un logement autre que votre résidence principale, pour de courtes durées, vous devez obligatoirement le déclarer en tant que meublé de tourisme auprès de la mairie de la commune où il est situé.

Cette déclaration est effectuée au moyen d'un formulaire spécifique à télécharger sur Internet (formulaire Cerfa n°14004 * 02). Le non-respect de cette obligation de déclaration est sanctionné par une amende de 450 euros.

Si vous passez par une agence immobilière ou si vous proposez le logement à la location sur un site Internet, vous devez lui remettre une attestation sur l'honneur certifiant que vous avez bien rempli vos obligations de déclaration et de demande d'autorisation préalable, le cas échéant.

Vous louez une chambre de votre logement

Si vous louez une ou plusieurs chambres chez vous, petit-déjeuner compris (chambre d'hôtés) pour une ou plu-

sieurs nuits à des touristes, la règle est la même que si vous louez un logement qui n'est pas votre résidence principale. Vous devez donc suivre la même procédure.

Quelle fiscalité s'applique sur ces locations ?

Quelle que soit la durée de la location, si le logement est loué de manière habituelle, c'est-à-dire de manière récurrente, les loyers sont soumis à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux (BIC). Tant qu'ils ne dépassent pas 32 900 euros par an, ils sont imposables selon un régime simplifié, appelé micro-BIC, qui vous permet de n'être imposé que sur 50 % du montant des loyers encaissés.

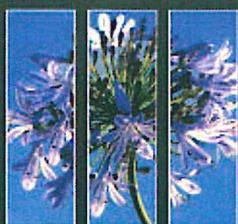
Par ailleurs, si le logement se trouve dans une commune dans laquelle il existe une taxe de séjour – communes du littoral comme Port-Bail, de montagne ou touristique, vous devez la collecter et la reverser à la Communauté de Communes. (la CCCI a confié cette collecte à l'Office de Tourisme)

Faut-il une assurance spécifique ?

Dans la mesure où il s'agit d'une location saisonnière, la loi n'oblige pas le locataire à souscrire une assurance pour couvrir les risques dont il doit répondre en tant que locataire (incendie, dégâts des eaux, explosion...). En pratique, il est généralement couvert par le biais de la garantie villégiature incluse dans le contrat couvrant son habitation principale. Mais ce n'est pas toujours le cas, en particulier s'il s'agit de touristes étrangers. En tant que propriétaire, il est possible de souscrire une assurance spécifique, de demander une extension de garantie ou encore d'exiger du locataire qu'il souscrive une assurance pour couvrir sa responsabilité civile.

Certains sites de location entre particuliers proposent également des formules d'assurance qui jouent en cas de dégradations commises par les locataires. Elles s'ajoutent aux assurances éventuellement souscrites par le propriétaire ou le locataire mais ne se substituent pas à elles. ■

En savoir plus sur : <http://droit-finances.commentcamarche.net/faq/7359-meuble-de-tourisme-la-reglementation>



Pépinière des Racines et des Pelles

Céline et Nicolas

*Plantes de bord de mer - Rosiers - Fruitières - Arbustes
Palmiers - Vivaces - Plantes à massifs
Coupes et jardinières fleuries...*

2, rue du Vieux-Présbytère - Route touristique

ST-JEAN-DE-LA-RIVIERE

02 33 01 36 36

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h / de 14h à 18h
Dimanche et jours fériés de mars à juin de 9h à 12h / 14h à 18h

SPID

Inform@tique

Pour le Particulier et le Professionnel

Papeterie et Matériel de bureau

Tél. : 02 33 93 73 27

5b, Le Bourg - 50580 ST-LO D'OURVILLE

www.spid-informatique.fr

Entreprise CUQUEMEL

- Terrassement
- Assainissement
- Vidange de fosses
- Goudronnage
- Drainage
- Forage



La Brosse - 50250 LA HAYE DU PUIIS

Tél./Fax. 02 33 07 48 35

Mobiles : 06 20 24 40 22 - 06 80 22 08 99

entreprise.cuquemel@laposte.net

www.cuquemel-terrassement.fr

TOUT'ES PERMIS

AUTO-ECOLE

Formation auto
et remorques



11, Rue Paul Philippe

50260 BRICQUEBEC

02 33 78 95 77

12, Route de Malbreche

50390 ST SAUVEUR LE VICOMTE

09 83 41 43 91

17, Place Edmond Laquaine

50580 PORT-BAIL

02 33 03 40 03

Restaurant **Le Clos Rubier**



Ouvert toute l'année

Fermeture les mardis et mercredis

Ouvert 7 jours sur 7 en juillet et août

02 33 04 98 10

50270 ST-JEAN-DE-LA-RIVIERE - Barneville-Carteret

GARAGE DES ARCHES

ENTRETIEN & RÉPARATION toutes marques
CARROSSERIE PEINTURE toutes assurances

20 rue du Père Albert - 50580 PORT-BAIL
Tél. : 02 33 21 65 00



Ouvert 7 jours/sur 7
Station 24h/24h

PORTBAIL - Livraison à domicile

Tél : **02 33 04 15 02**



Casino
Supermarché

Charpente

*Fourniture et pose
de menuiseries*

Parquet

Clôtures & Portails

*Aménagement
de combles*

*Isolation traditionnelle
& par soufflage*

Portes de garage

Maçonnerie



pc.renovation50@yahoo.fr

Pierre Chollet
RENOVATION



**MENUISERIE
CHARPENTE
COUVERTURE
ISOLATION**

EURL PC Rénovation

Allée des Rosiers - 50580 DENNEVILLE

02 33 47 32 36

06 73 42 03 19